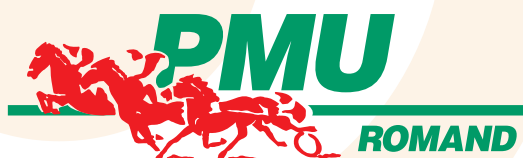




Communiqué de presse aux parieurs  
11 décembre 2006



## Dès le mercredi 3 janvier 2007 Nouveau fonctionnement de la Tirelire du Quinté+

Dès le mercredi 3 janvier 2007, les règles de fonctionnement de la Tirelire du Quinté+ évoluent: le montant minimum de la Tirelire remis en jeu sera de Fr. 1 500 000.- (\*) et son augmentation quotidienne d'un montant fixe de Fr. 75 000.- (\*).

Avec ce nouveau dispositif, les parieurs qui auront le Quinté+ dans l'Ordre et le Numéro Plus Gagnant seront assurés de se partager au moins Fr. 1 500 000.- (\*).

### Une offre plus simple

Désormais, le Quinté+ fonctionne de la même manière tout au long de l'année, à la même mise de base de Fr. 2.50. En effet, le Quinté+ Spécial à Fr. 4.- de mise avec Tirelire Spéciale de Fr. 7 500 000.- (\*) est supprimé.

A l'occasion du Prix d'Amérique – Marionnaud et du Prix de l'Arc de Triomphe – Lucien Barrière, le montant de la Tirelire est relevé par le PMU au million d'euros supérieur. Par exemple, si la Tirelire de la veille atteint 1 350 000 € en France (Fr. 2 025 000.- (\*)), elle sera portée à 2 000 000 € (Fr. 3 000 000.- (\*\*)) le jour du Grand Prix.

(\*) Selon taux de change en vigueur.

### Contacts:

Gérard Sabatini  
gerard.sabatini@loterie.ch

### Société de la Loterie de la Suisse Romande

Rue Marterey 13 • Case postale 6744  
1002 Lausanne

Tél. +41 21 348 13 13 • Fax +41 21 348 13 14  
www.loterie.ch / www.pmu.ch